



Assemblée générale

Distr. limitée
31 mai 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Cinquième Commission

Points 132 et 148 de l'ordre du jour

Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala

Projet de décision soumis par le Président

Pertes de biens de l'Organisation des Nations Unies survenues dans le cadre d'opérations de maintien de la paix

L'Assemblée générale prend note du rapport du Secrétaire général sur les pertes de biens de l'Organisation des Nations Unies survenues dans le cadre d'opérations de maintien de la paix durant la période du 1er janvier 1996 au 31 décembre 1997, y compris les procédures de responsabilisation du personnel destinées à éviter toute perte de biens de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'opérations de maintien de la paix¹, et appuie les observations et les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires².

¹ A/54/669 et Corr.1.

² A/54/841.